



Le casino, installé au bout du parc de la Navale, proposera deux salles de jeu vitrées, avec vue plongeante sur la rade ; une salle de spectacle modulable de 700 places, des cafés avec un espace bibliothèque ainsi qu'un parc de stationnement couvert. L'ensemble sera surmonté par une « vigie » dédiée à la restauration. (Repro. DR)

Casino : les jeux sont faits

ÉCONOMIE La Ville et le casinotier Joa groupe ont enfin signé. D'ici 2014, sur le site des chantiers, 5 800 m² seront consacrés au jeu et aux loisirs. Une manne

Espérée, décriée, reportée... et finalement signée. La délégation de service public entre la Ville et le casinotier Joa a été entérinée hier matin. Affluence inhabituelle pour l'occasion dans le bureau du maire, Marc Vuillemot, visiblement satisfait de franchir une étape décisive dans ce projet que certains voyaient déjà aux oubliettes...

Crise économique, interdiction de fumer dans les lieux publics, légalisation des jeux d'argent sur Internet... Le contexte n'est pas rose pour les casinotiers. L'ouverture d'un site du côté de La Seyne aurait pu relever du mirage, ou du bluff...

« C'est vrai, qu'on s'est demandé s'il y aurait des candidats, indiquait le maire tout sourire. Mais Joa s'est rapidement montré intéressé et si nous sommes là aujourd'hui, c'est qu'ils ont dû estimer qu'ils allaient faire leur beurre ».

« Le » casino de la rade

« C'est un projet raisonnable et ambitieux », indiquait de son côté Laurent Lassiaz, président de Joa groupe. « L'emplacement unique et privilégié a motivé notre choix. Ce sera "le" casino de la rade, avec des possibilités de liaisons maritimes avec Toulon et une ouverture sur l'agglomération ».

Et le président du groupe de vanter la diversité de l'offre du futur établissement.

« De nos jours, les jeux ne représentent qu'une partie des recettes d'un casino. Pour la Seyne, ce sera 60 à 70 %. Le reste proviendra de la restauration,

des bars, mais également des spectacles qui y seront organisés ».

En effet, le casino disposera d'une salle modulable de 700 places pouvant accueillir chanteurs, humoristes ou rencontres sportives, et dont la programmation sera partagée avec la commune.

Cent emplois à la clé

Pour le casinotier, la mise de départ est importante : 20 millions d'euros de travaux pour ériger le site et une redevance annuelle de 15 000 euros versée à la commune. Mais le jackpot pour la Ville est avant tout fiscal, car le casino lui reverse environ 15 % de ses revenus du jeu (et 35 % pour l'État).

Enfin, au terme de la DSP, dans 20 ans, La Seyne deviendra propriétaire des murs.

De quoi surmonter les « réticences morales », formulées par Marc Vuillemot, qui philosophiquement et politiquement n'est pas trop versé dans le jeu d'argent.

Le premier magistrat préfère souligner les conséquences sociales. A l'ouverture, le casino seynois devrait employer une centaine de personnes. « Nous recruterons localement » a indiqué Laurent Lassiaz.

Les croupiers en herbe ont encore un peu de temps pour se former. L'inauguration est espérée pour l'été 2014. Le recrutement démarrera quelques mois plus tôt.

CHRISTOPHE GAIGNEBET
cgaignebet@varmatin.com



C'est sur un tapis vert de circonstance que le maire de La Seyne et le président du groupe Joa Laurent Lassiaz ont signé la délégation de service public. (Photo David Latour)

2012 : un casino provisoire... et flottant

En attendant la livraison de son casino, Joa souhaite installer un établissement provisoire... sur l'eau.

« Nous réfléchissons actuellement aux modalités techniques, mais le principe est acté », a précisé hier le président de Joa. Ce casino flottant pourrait avoir

plusieurs formes : soit une barge arrimée le long du quai, soit un yacht ou un bateau de croisière déjà équipé en salles de jeux et de spectacles. Sur ce site, qui a vu passer (et naître) toutes sortes de navires, un bateau-casino ne devrait pas passer inaperçu. Arrivée prévue dès l'été 2012.

REPERES

Calendrier

- La DSP signée, Joa va maintenant solliciter une autorisation d'exploitation auprès d'une commission spéciale. A priori, une formalité. (6 mois environ)
- Joa devra ensuite solliciter les permis de construire pour son projet.
- Parallèlement, le « casino flottant » sera équipé (ouverture espérée pour l'été 2012)
- Les travaux pourraient débuter fin 2012 pour une mise en service à l'été 2014.

Joa groupe

Derrière les groupes Partouche et Barrière, Joa est le troisième casinotier de France. Il possède vingt établissements en France, notamment dans le sud-Ouest. Dans la région, la société est présente à Antibes, où elle gère La Siesta. Joa emploie environ 1 600 personnes. Son chiffre d'affaires avoisine 300 millions d'euros.